

LOI N°2011- 083 / DU 29 DEC 2011

PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2011-019/P-RM DU 28
SEPTEMBRE 2011 PORTANT CREATION DE L'UNIVERSITE DES LETTRES ET DES
SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 08 décembre 2011 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article Unique : Est ratifiée l'ordonnance N°2011-019/P-RM du 28 septembre 2011 portant création de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

Bamako, le 29 DEC 2011

Le Président de la République,


Amadou Toumani TOURE

